

DOSSIER DE PRESSE

PATRIMOINE EN PÉRIL

5 OCTOBRE 2024 – 9 FÉVRIER 2025



MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE DE GENÈVE
RUE CHARLES-GALLAND 2
CH-1206 GENÈVE

MAHMAH.CH
MAH@VILLE-GE.CH
MAHGENEVE

Un musée
Ville de Genève

geneve.ch





Genève, le 3 octobre 2024 – À l'occasion des 70 ans de la signature, à La Haye, de la *Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé*, ratifiée par la Suisse en 1962, le Musée d'art et d'histoire de Genève (MAH) présente une exposition intitulée *Patrimoine en péril*. Une nouvelle exposition qui se penche sur l'importante thématique de la protection des biens culturels. Face aux destructions de tous ordres (conflits, pillages, catastrophes naturelles), quelle est la part de responsabilité des musées et comment assument-ils la mission fondamentale qu'est la protection du patrimoine culturel ?

La sélection d'œuvres proposée éclaire tant la sauvegarde que le MAH se doit d'assurer de ses collections en temps de paix que son rôle de refuge pour des pièces confiées temporairement par des pays tiers en guerre ou victimes de pillages. L'exposition se donne également pour but de faire connaître le symbole du Bouclier Bleu, qui identifie les biens culturels placés sous la protection de la Convention de 1954. Elle se conclut en ouvrant le propos sur divers autres aspects de la protection du patrimoine en Suisse et dans le monde, évoqués par le biais de projections et de publications mises à disposition du public.

De tout temps, les conflits ont engendré la destruction et le pillage de biens culturels. Les exemples antiques ne manquent pas ; citons, en 480 av. J.-C., les Perses saccageant l'Acropole d'Athènes ou en 70, l'empereur Titus, conquérant Jérusalem et pillant le Temple. Dans le contexte actuel, marqué par de nombreux conflits mais aussi par l'augmentation des catastrophes naturelles ou humaines, le patrimoine mondial se trouve trop souvent menacé, endommagé ou détruit.

1. La Convention de La Haye de 1954

À la suite des destructions massives liées aux deux guerres mondiales, la nécessité de disposer d'un ensemble de règles juridiques et de standards internationaux pour la protection du patrimoine voit le jour. Le 14 mai 1954, soit neuf ans après la création de l'UNESCO (1945), est adoptée, au Palais de la Paix de La Haye, la *Convention de La Haye pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé*. Son préambule révèle son ambition : « ...les atteintes portées aux biens culturels, à quelque peuple qu'ils appartiennent, constituent des atteintes au patrimoine culturel de l'humanité entière, étant donné que chaque peuple apporte sa contribution à la culture mondiale... ». À ce jour, ce texte fondateur pour la protection des biens culturels a été ratifié par 135 États.

2. La mise en œuvre de la Convention dans la loi suisse

Ratifiée par la Suisse en 1962, la Convention de La Haye a été mise en œuvre dès 1966 par une loi fédérale, la LPBC, protégeant les biens culturels en cas de conflit armé. À la suite de sinistres qui ont frappé le pays et conduit à la perte de biens culturels, elle est révisée et inclut depuis 2015 les risques anthropiques et naturels ([LPBC, Loi fédérale sur la protection des biens culturels en cas de conflits armés, de catastrophe ou de situation d'urgence](#)). Elle offre par ailleurs la possibilité d'accueillir en Suisse des biens culturels en péril (*Safe Haven*).

Les cantons sont chargés de l'application de la LPBC, soit de la planification et de la mise en œuvre des mesures d'urgence. Depuis 1988, il existe un inventaire suisse des biens culturels, révisé périodiquement.



3. La protection des biens culturels à Genève

En 2009, le Conseil administratif de la Ville de Genève s'est engagé dans une démarche en faveur de la protection des biens culturels et a adopté un Concept « PBC ». Cette stratégie consiste à anticiper les sinistres et à garantir, lorsqu'ils surviennent, une réponse rapide et coordonnée entre les différents acteurs. Elle met en place entre autres des outils d'intervention, l'acquisition de matériel de sauvetage, la formation du personnel et l'organisation d'exercices de sauvetage de collections en collaboration avec les pompiers et la Protection civile. Les musées contribuent à cet effort de prévention visant à sauver le maximum d'objets en cas de sinistre, en tenant notamment à jour un inventaire des collections à évacuer en priorité.

Cette stratégie PBC est reconnue aujourd'hui à l'échelle mondiale. La Ville de Genève est très souvent sollicitée pour accompagner des institutions internationales dans la conceptualisation et le déploiement de leur stratégie PBC. Par ailleurs, la Ville de Genève apporte son soutien dans ce domaine auprès de pays pour lesquels le patrimoine est en danger (conflits, catastrophes naturelles, etc.). Par exemple, elle a partagé son expertise auprès d'institutions belges, françaises mais aussi ukrainiennes. Pour ce dernier pays, elle a également fourni une aide matérielle concrète.

3/11

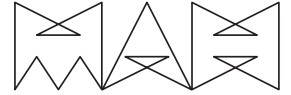
4. La protection de la collection du MAH

Le MAH se doit d'assurer la préservation de sa collection. L'inventaire standard, évolutif, fournit le dernier état de connaissance des objets composant le patrimoine muséal. Mais en cas de catastrophe, il importe de savoir prioriser les fonds afin de sauver d'abord les œuvres essentielles : c'est le but de l'inventaire PBC. Les œuvres les plus remarquables et les ensembles de référence y sont inscrits et sont placés sous la protection du Bouclier Bleu.

C'est le cas notamment des monnaies genevoises, qui illustrent la vie quotidienne de la population de Genève, témoignent des heures sombres comme des temps les plus fastes mais aussi des grands changements politiques. Ce cœur de la collection de monnaies et médailles du MAH, source précieuse d'informations pour les historiens, les économistes et les chercheurs, a fait et fait encore l'objet de nombreuses études.

La collection comprend également un lot d'objets provenant des fouilles archéologiques menées, entre 1965 et 1974, à Tabo au Soudan par une équipe rattachée à l'Université de Genève, sous la direction de Charles Maystre et conduite sur le terrain par Charles Bonnet. Ces objets sont arrivés en Suisse puis ont été remis au MAH alors que le partage du produit des fouilles était encore en vigueur au Soudan tout comme en Égypte. L'inventaire des quelque mille trouvailles provenant de Tabo étant achevé depuis peu, il importe désormais de réaliser l'étude et la publication de cet ensemble dont la valeur scientifique s'est accrue à la suite du récent pillage du musée de Khartoum où sont conservés les autres objets de ce site. L'Unesco rappelle en effet que, depuis le début de la crise soudanaise en avril 2023, le patrimoine de ce pays est menacé. Plusieurs sites et musées ont été vandalisés ; il en résulte un risque important de trafic illicite. Dans ces conditions, il convient de s'abstenir d'acquérir des biens culturels soudanais ou de participer à leur transfert.

Cette partie se conclut sur deux œuvres d'art permettant d'évoquer l'établissement et la constante mise à jour d'une documentation de sécurité destinée à l'évacuation, en cas de sinistre, des œuvres majeures conservées au MAH.



5. La sauvegarde de biens confiés temporairement au MAH

Il arrive que des biens culturels de pays tiers, en guerre ou victimes de pillages, soient confiés temporairement au MAH. Ainsi, en 2017 neuf œuvres confisquées par la justice, provenant de Syrie, de Libye et du Yémen, ont été déposées au Musée. Quatre d'entre elles ont, depuis lors, été restituées à leurs pays d'origine. Le MAH conserve encore temporairement les cinq œuvres restantes.

Depuis 17 ans, le MAH veille également sur 529 objets issus du sol de Gaza, propriété de l'Autorité Nationale Palestinienne. Ces vestiges, évoquant la vie quotidienne, civile et religieuse à Gaza depuis l'Âge du Bronze jusqu'à l'époque ottomane, sont arrivés en 2006 à Genève pour être présentés dans l'exposition *Gaza à la croisée des civilisations* (2007). Ils révèlent la vitalité de cette étroite bande de terre, passage obligé entre l'Afrique et le Proche-Orient, située au débouché des routes commerciales d'Arabie. Ce petit territoire ouvert sur la Méditerranée passe sous domination égyptienne, puis assyrienne, babylonienne, perse, grecque, romaine, byzantine et arabe dès 634. La présentation de ces riches collections constituait alors la préfiguration du futur musée archéologique dont la construction était envisagée à Gaza. Mais les conditions d'un retour dans leur pays d'origine n'ont pu être réunies et ces collections sont restées en Suisse.



Au moment où le patrimoine culturel palestinien est plus que jamais victime de destructions, la valeur patrimoniale des objets gazaouis conservés à Genève paraît d'autant plus grande. Les 44 œuvres présentées dans cette exposition témoignent de la riche histoire de Gaza et rappellent l'engagement pris par la Ville de Genève de veiller sur ce patrimoine aussi longtemps que nécessaire. Un nouvel accord de coopération vient d'être signé entre l'Autorité Nationale Palestinienne et la Ville, réaffirmant les conditions du refuge de ces objets archéologiques.

6. Pour aller plus loin et ouvrir le débat

L'exposition se termine par un espace de consultation, pourvu d'une table et de chaises, offrant au public la possibilité de consulter des ouvrages et de visionner des films.

La Bibliothèque d'art et d'archéologie a réuni les textes de la Convention de La Haye et des lois suisses la mettant en œuvre, ainsi qu'une sélection de monographies et de documents, à consulter sur place ou à emprunter à domicile, qui traitent de divers aspects de la protection du patrimoine en Suisse et dans le monde. Trois films, réalisés par l'Alliance internationale pour la protection du patrimoine en cas de conflit armé (ALIPH), sont mis à la disposition du public sur des tablettes dans ce même espace. Ces documentaires mettent en lumière des projets concrets développant des synergies entre des experts et des communautés et partenaires locaux. L'un d'eux évoque les mesures prises récemment pour protéger le patrimoine en péril en Ukraine ; les deux autres films présentent des initiatives mise en place dans des contextes post-conflits. Le public peut également découvrir les travaux menés depuis 2018 pour réhabiliter le musée de Mossoul (Irak) et reconstituer les statues détruites par Daesch en 2015. Un dernier documentaire s'intéresse aux manuscrits du Mali menacés de destruction par le groupe islamiste Ansar Dine en 2012 qui ont été cachés et ont subi des dégradations. Il présente les traitements effectués depuis lors sur les ouvrages de la bibliothèque Al-Aqib de la mosquée Sankoré à Tombouctou.



Commissariat	MAH, Béatrice Blandin avec la collaboration de Nathalie Wüthrich
Prêteur	Autorité Nationale Palestinienne
Contributions scientifiques	Alliance internationale pour la protection du patrimoine dans les zones de conflit (ALIPH) École biblique et archéologique de Jérusalem Université de Genève, Faculté des sciences, Laboratoire Archéologie africaine & anthropologie (ARCAN)
Contact	Responsable Communication et presse Charlotte Henry Musée d'art et d'histoire, Genève T +41 (0)22 418 27 04 Presse.mah@ville-ge.ch
Informations pratiques	Musée d'art et d'histoire 2, rue Charles-Galland – 1206 Genève Ouvert du mardi au dimanche, de 11h à 18h, le jeudi de 12h à 21h Prix libre Site Internet : mahmah.ch Billetterie : billetterie.mahmah.ch ©   @mahgeneve



Madame, Monsieur,

Les images sont libres de droits pour la durée de l'exposition.

Toute reproduction doit être accompagnée des mentions suivantes : nom du musée, auteurs(s), titre de l'œuvre et nom du photographe ainsi que du copyright. Les autres indications (dimensions, techniques, datation, etc.) sont souhaitées mais non obligatoires.

Après parution, nous vous saurions gré de bien vouloir transmettre un exemplaire de la publication au service de presse du Musée d'art et d'histoire.

Avec tous nos remerciements.

Musée d'art et d'histoire
Service de presse
Rue Charles-Galland 2
CH-1206 Genève



Les images sont disponibles sur :

<https://vdgbox.ville-geneve.ch/index.php/s/kZjYG8GcnJTasiP>
(copiez et collez ce lien dans votre navigateur)

Mot de passe :

mahmah-PeP

(copiez et collez ces informations dans la fenêtre dédiée)



Manche de poignard à décor géométrique

Âge du Bronze ancien III

(2700-2350 av. J.-C.)

Découvert à Gaza, Tell es-Sakan

Os de bovidé à décor incisé

Long. 19,5 cm

Inv. DAP 171

© Dépôt de l'Autorité Nationale Palestinienne,
photo F. Bevilacqua



Vase en forme de cratère

Domination égyptienne, fin de la XVIII^e -

début de la XIX^e dynastie, XIII^e siècle av. J.-C.

Découvert à Gaza, Tell-el Ajjul, 1997

Calcite, taillée et polie, motif peint de guirlande florale dont il ne reste que des traces en noir sous le col et sur la panse

H. 26 cm ; Ø embouchure 17 cm ; Ø max. 22,5 cm

Ancienne collection Jawdat Khoudary, Gaza

Inv. JKC 141

© Dépôt de l'Autorité Nationale Palestinienne,
photo : B. Jacot-Descombes



Figurine : tête avec bonnet pointu ou casque (cavalier ?)

Période perse, VI^e-V^e siècle av. J.-C.

Découverte à Gaza, Khan Yunis (Tell esh-Sheikh Hammudeh)

Céramique, modelée à la main, traces de polychromie

Haut. 3,2 cm ; larg. 3 cm

Inv. DAP 140

© Dépôt de l'Autorité Nationale Palestinienne,
photo : B. Jacot-Descombes



Statuette

*Aphrodite ou Hécate avec Pan enfant
(disparu)*

Époque hellénistique ou romaine

Découverte à Gaza, Blakhiyah
(antique Anthédon de Palestine)

L'étroitesse de la base suggère que la statuette était à l'origine placée dans une niche murale.

Marbre

Haut. 48 cm ; larg. max. 21,5 cm ; prof. max. 9 cm

Ancienne collection Jawdat Khoudary, Gaza

Inv. JKC 348

© Dépôt de l'Autorité Nationale Palestinienne,
photo : B. Jacot-Descombes



Flacon en forme de dromadaire accroupi, chargé de quatre amphores

Période byzantine, VI^e siècle

Découvert à Gaza, Blakhiyah (antique Anthédon de Palestine), probablement d'une tombe de la nécropole nord au vu de l'état de conservation.

Céramique, moulée en deux parties, engobe très altéré, orifice de remplissage sur le dos de l'animal, goulot verseur entre les pattes de devant

Haut. 10 cm ; larg. 14 cm ; prof. 6 cm

Ancienne collection Jawdat Khoudary, Gaza

Inv. JKC 422

© Dépôt de l'Autorité Nationale Palestinienne,
photo : B. Jacot-Descombes



Plaque décorative avec représentation de palmier

Période byzantine, VI^e siècle

Découverte à Gaza City, quartier de Daraj, 1997
Motif aux palmes souples proche de ce qu'on trouve sur les chapiteaux byzantins de certaines églises d'Istanbul.

Calcaire

Haut. 33 cm ; larg. 26 cm ; ép. 10 cm

Ancienne collection Jawdat Khoudary, Gaza

Inv. JKC 20

© Dépôt de l'Autorité Nationale Palestinienne,
photo F. Bevilacqua



Gros

Comté de Tripoli de Syrie (Liban actuel),
Bohémond VII (1275-1287)

Découvert à Gaza, Blakhiyah
(antique Anthédon de Palestine)

Avers : Croix pattée dans un polylobe de douze arches, avec légende : SEPTIMVS BOEMVNDVS COMES. Revers : Porte à trois tours de deux étages, avec des créneaux et des arcs en ogive, le tout dans



un polylobe de douze arches, avec légende : CIVITAS
TRIPOLIS SVRIE
Argent, 4.865 g
Ancienne collection Jawdat Khoudary, Gaza
Inv. JKC 1073
© Dépôt de l'Autorité Nationale Palestinienne,
photo : B. Jacot-Descombes



Lampe à huile en forme de pantoufle
Période ayyoubide-mamelouke,
XIII^e-XIV^e siècle
Découverte à Gaza, Nuseirât (Tell Umm al-'Amr)

Céramique, pâte beige-jaunâtre, sans engobe, décor géométrique sur le couvercle incisé à la main dans l'argile avant cuisson
Long. 12,8 cm ; larg. 7,7 cm ; haut. 3,8 cm
Inv. DAP 39
© Dépôt de l'Autorité Nationale Palestinienne,
photo F. Bevilacqua

9/11



Stèle funéraire inscrite fragmentaire
Période ayyoubide, XVII^e-XIX^e siècle
Découverte à Gaza

Inscription en arabe, caractères en naski ayyoubide :
« Au nom de Dieu Clément et Miséricordieux / Toute âme goûtera la mort (Cor. III, 185) ceci / est la tombe de l'humble serviteur qui espère en Dieu (...) » [la partie inférieure manquant, on ignore l'identité du défunt et la date exacte de son décès]
Sommet de l'arc de la stèle orné d'une lampe de mosquée stylisée, flanquée de deux cyprès

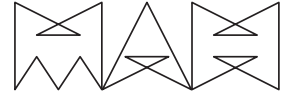
Calcaire, inscription en relief sur fond excisé
Haut. 41 cm ; larg. 38 cm ; ép. 8 cm
Inv. DAP 115
© Dépôt de l'Autorité Nationale Palestinienne,
photo F. Bevilacqua



Linteau à trois grandes rosaces pourvu d'un *oculus* (orifice d'aération)
Période ottomane, XIX^e siècle

Découvert à Gaza
Cet élément prenait place dans le tympan d'une porte ou d'un portail

Calcaire
Long. 81 cm ; larg. 32 cm ; ép. 12 cm
Inv. DAP 14
© Dépôt de l'Autorité Nationale Palestinienne,
photo : B. Jacot-Descombes



Chapiteau byzantin transformé en petit bassin (de hammam ?) à l'époque islamique
 Période byzantine, fin V^e-début VI^e siècle / période islamique, XIII^e-XV^e siècle ? (remploi)
 Découvert à Gaza, Vieille ville, 1990

Marbre veiné de bleu, sculpté de feuilles d'acanthé
 Haut. 49 cm ; larg. 58 cm ; prof. 55 cm
 Ancienne collection Jawdat Khoudary, Gaza
 Inv. JKC 306
 © Dépôt de l'Autorité Nationale Palestinienne,
 photo F. Bevilacqua



Colonne byzantine remployée en stèle funéraire britannique
 Période byzantine / 1917 (remploi)

Découverte à Gaza, dune côtière
 Inscription en anglais, sculptée secondairement en bas-relief
 Placée en guise de stèle funéraire sur la tombe du lieutenant des lanciers du Bengale, Fas Lansdowne, décédé le 14 août 1917

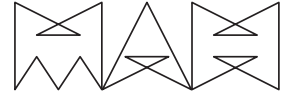
Marbre
 Haut. 71 cm ; diam. 22 cm
 Ancienne collection Jawdat Khoudary, Gaza
 Inv. JKC 418
 © Dépôt de l'Autorité Nationale Palestinienne,
 photo F. Bevilacqua



Triple-pistole
 République de Genève

Genève, 1771
 Avers : Armes de Genève dans un cartouche très orné et surmonté d'un soleil ; au centre du soleil et dans un cercle : IHS ; légende : RESPUBLICA GENEVENSIS
 Revers : Soleil formé de sept faisceaux de rayons droits ; au centre du soleil et dans un cercle : IHS ; légende : POST TENEBRAS LUX

Or, 17.01 g
 Don en mémoire de Frédéric Battelli, 1973
 Inv. CdN 32582 bis / 68
 © Musée d'art et d'histoire de Genève,
 photo : Société Antoine Bovy



Bol

Époque chrétienne, VI^e – XIV^e siècle

Découvert à Tabo (kôm nord, tombe chrétienne non numérotée, N17/W173) le 11 décembre 1972, n° 1268

Pâte beige rosé, tournée, lissée, argile d'Assouan, engobe blanc viré au brun orangé sur le bord
Haut. 7 cm ; diam. 13,5 cm

Remis par la Mission archéologique de la Fondation Henry M. Blackmer et du Centre d'études orientales de l'Université de Genève, 1998

Inv. A 1998-167

© Musée d'art et d'histoire de Genève,
photo : A. Arlotti



Figurine animale de vache

Époque Kerma, XXV^e – XV^e siècle av. J.-C.

Découverte à Tabo (kôm sud, S145-50/E20-28) le 12 janvier 1971, n° 848a

Terre cuite brune

Haut. 3,35 c, ; larg. 2,2 cm ; long. 4,4 cm

Remis par la Mission archéologique de la Fondation Henry M. Blackmer et du Centre d'études orientales de l'Université de Genève, 2020

Inv. A 2022-662-1

© Musée d'art et d'histoire de Genève,
photo : B. Jacot-Descombes



Dans le local où elles sont entreposées aux Ports Francs, la centaine de caisses renfermant depuis 2007 les 519 objets de Gaza appartenant à l'Autorité Nationale Palestinienne déposés à Genève.

© Musée d'art et d'histoire de Genève,
photo : B. Jacot-Descombes